

ACTIONS À VENIR...

NOVEMBRE 2006 : CAMPAGNE DE PÉTITIONS À ENVOYER AU GOUVERNEMENT

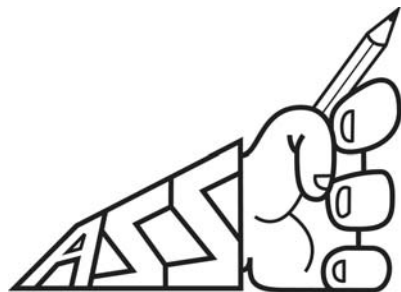
30 NOVEMBRE - 1^{ER} DÉCEMBRE 2006 : RASSEMBLEMENT AU SUJET DU SOUS-FINANCEMENT À QUÉBEC

6 DÉCEMBRE 2006 : ACTION DIRECTE DE SENSIBILISATION ET DÉPÔT DES PÉTITIONS AU GOUVERNEMENT

2, 3 ET 4 FÉVRIER 2007 : CAMP DE FORMATION

24 FÉVRIER 2007 : RENCONTRE DES COMITÉS FEMMES LOCAUX

29 MARS 2007 : MANIFESTATION NATIONALE À MONTRÉAL

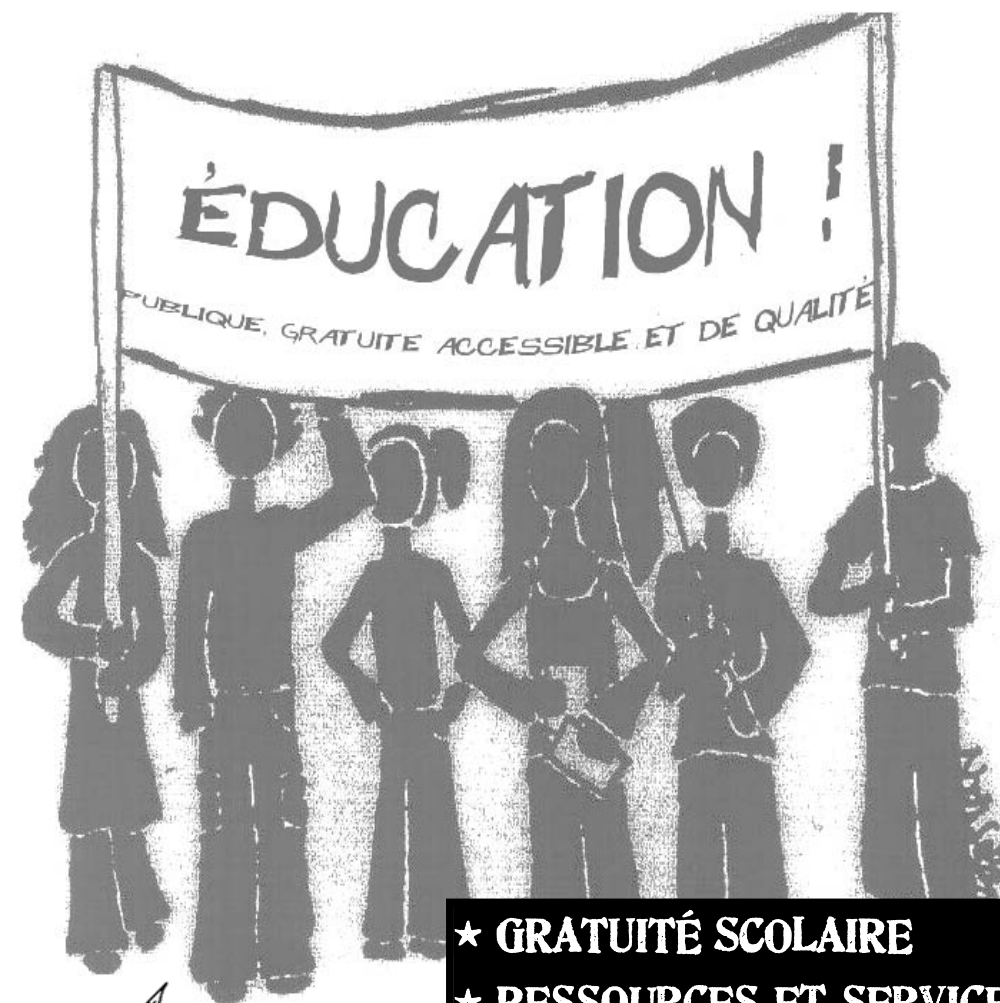


**Association pour une
Solidarité Syndicale Étudiante**

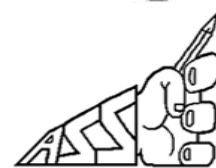
2570, rue Nicolet, bureau 301
Montréal, Québec, H1W 3L5
Téléphone : (514) 390-0110
Télécopieur : (514) 390-8415
<http://www.asse-solidarite.qc.ca>
executif@asse-solidarite.qc.ca

POUR UN RÉINVESTISSEMENT,

PAS N'IMPORTE COMMENT!



- ★ GRATUITÉ SCOLAIRE
- ★ RESSOURCES ET SERVICES
- ★ CONCILIATION ÉTUDE-FAMILLE



Depuis le début des années 1990, l'idéologie néolibérale appliquée successivement par les gouvernements péquistes et libéraux ne cesse de massacrer le droit à l'éducation. Les coupures perpétrées au budget de l'éducation placent l'éducation dans une situation précaire et alarmante. Le manque de financement est chronique. Depuis 1990, c'est plus de deux milliards de dollars qui ont été amputés au budget consacré à l'éducation.

Les conséquences de ces compressions sur l'accessibilité et la qualité de l'éducation sont nombreuses et désastreuses. Les frais de scolarité à l'université ont haussé de plus de 300 % depuis 1990, passant de 500 \$ à plus de 1 500 \$ par année. Malgré le « gel des frais de scolarité » et la « gratuité scolaire au collégial », nous payons toujours plus en raison de la hausse systématique des frais afférents. Ceux-ci ont augmenté à l'université de plus de 85 % entre 1994 et 2001. Des programmes sont fermés pour cause de non-rentabilité. Le ratio professeur-e/étudiants et étudiantes (la moyenne cible à l'université) ne cesse d'augmenter. L'endettement étudiant devient catastrophique pour plusieurs. Les administrations sont contraintes de pallier au financement public par du financement privé. Ce ne sont là que quelques exemples des conséquences néfastes du sous-financement.

Dans ce contexte, les associations étudiantes membres de l'ASSÉ considèrent nécessaire de passer à l'offensive pour exiger un réinvestissement massif en éducation orienté vers sa qualité et son accessibilité. C'est dans cette optique que nous avons lancé cette année la campagne **Pour un réinvestissement pas n'importe comment!** Nous entreprendrons donc une série de moyens de pression afin d'exiger du gouvernement un réinvestissement immédiat orienté vers les revendications suivantes.

POUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE À TOUS LES NIVEAUX !

Un réinvestissement massif doit servir à financer la gratuité scolaire à tous les niveaux pour toutes et tous. L'éducation est un droit et non un privilège, elle se doit d'être accessible sans aucune discrimination. Comment peut-on parler de l'éducation comme un droit lorsque l'imposition de frais limite l'accès à plusieurs?

Pour les jeunes issus des classes populaires, le chemin des études post-secondaires est pavé d'obstacles. Très souvent, ils et elles se voient dans l'obligation de mettre un frein à leurs études en raison des frais de scolarité élevés. Il leur est difficile de subvenir à leurs besoins tout en étudiant. À titre d'exemple, une étude de Statistique Canada publiée en 2002 démontre que dans 70 % des cas, les obstacles à la continuité des études sont de l'ordre finan-

cier. De plus, ces jeunes doivent plus souvent s'orienter vers des programmes de formation rapide, leur permettant ainsi d'intégrer rapidement le marché du travail. Quant aux jeunes de la classe supérieure, les obstacles financiers se font plus rares et il leur est beaucoup plus facile d'entreprendre de longues études dans leur domaine d'intérêt. Selon les statistiques, les personnes provenant du quartile supérieur de revenu ont deux fois plus de chances d'accéder à l'université que les personnes issues du quartile inférieur.

Si ces faits nous prouvent une chose hors de tout doute, c'est que l'imposition de frais de scolarité contribue à reproduire les inégalités sociales à l'intérieur du système capitaliste. La gratuité scolaire c'est garantir l'égalité des chances, c'est refuser la ségrégation étudiante.

cours. Ajoutons que les garderies sont plus adaptées aux heures de bureau qu'aux heures de cours. Il n'y a pratiquement pas d'ajustement possible pour les cours du soir, les cours de fins de semaine, les travaux d'équipe et pour le temps d'étude. De plus, peu de garderies offrent des places pour les bébés naissants et les poupons.

Selon le ministère de l'Éducation, dans une enquête réalisée en 2002 sur les étudiantes enceintes et qui ont récemment accouché¹, une plus grande présence des services de garde en milieu scolaire favoriserait grandement un retour aux études pour plusieurs de celles-ci. Plusieurs établissements scolaires n'offrent aucun soutien pour aider les étudiants et les étudiantes avec des enfants. En fait, la plupart des campus n'ont aucune manière de satisfaire les besoins des parents étudiants.

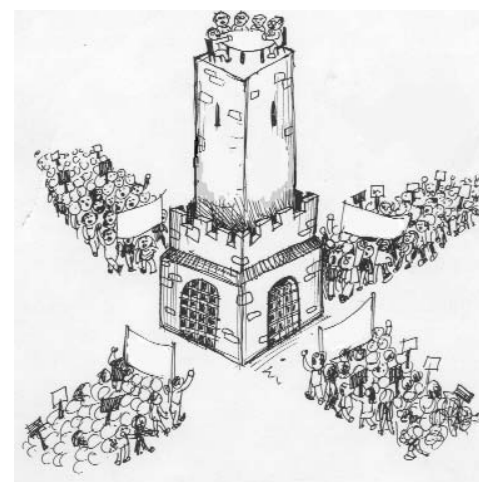
Être parent tout en étant aux études demande des mesures spécifiques pour favoriser cette

conciliation. Nous devons exiger du gouvernement qu'il s'engage à soutenir les parents dans leurs projets tout en valorisant la famille étudiante. Il doit prendre part directement à l'implantation d'un réseau de services de garde public et accessible pour l'ensemble des parents étudiants. La vie familiale ne doit pas être un obstacle à notre volonté d'étudier.



1. Ministère de l'éducation du Québec (2004). Soutien et service offerts par les cégeps et les établissements universitaires aux étudiantes enceintes et qui ont récemment accouché : Résultats d'une enquête, Québec, MEQ.

POUR GAGNER, IL FAUT S'ORGANISER!



Ces revendications sont de taille et le gouvernement ne pliera pas facilement. Par contre, l'histoire du mouvement étudiant et de l'ensemble des mouvements sociaux nous prouve qu'en s'organisant collectivement pour mettre de la pression sur le gouvernement, il est possible d'obtenir d'immenses gains sociaux.

Depuis 1960, la mobilisation massive du mouvement étudiant autour d'une organisation pratiquant le syndicalisme de combat a permis d'importantes améliorations au système éducatif, améliorations dont nous bénéficions encore aujourd'hui. Faire revivre un syndicalisme combatif en milieu étudiant par l'établissement d'un rapport de force permanent face au gouvernement est la seule façon d'espérer obtenir satis-

faction à nos revendications. Les attaques capitalistes au droit à l'éducation doivent cesser. Il appartient à nous toutes et tous de nous organiser au sein de nos associations étudiantes et de nos comités de mobilisation pour défendre notre droit à l'éducation.

POUR DES HORAIRES DE GARDERIE FLEXIBLES, ADAPTÉS AUX HORAIRES DE COURS

6

Une part du réinvestissement que nous exigeons doit aller directement dans les services de garde en milieu scolaire. La situation de plusieurs parents étudiants est très précaire et les institutions scolaires offrent très peu de ressources en ce sens. Concilier à la fois les études et la vie familiale est un casse-tête pour plusieurs, particulièrement les mères monoparentales. Parmi les bénéficiaires des prêts et bourses, 28 % ont des enfants à leur charge. Devant l'incapacité qu'ont les institutions scolaires de répondre à plusieurs de leurs besoins, les parents étudiants sont souvent confrontés à d'énormes difficultés. Concilier études, vie familiale et travail est un casse-tête insurmontable. Voilà pourquoi il est plus qu'urgent de leur venir en aide, notamment par des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours.

Ce n'est pas l'ensemble des institutions scolaires québécoises qui ont des services de garde adaptés pour la réalité des parents aux études. Plusieurs établissements n'ont pas de garderie et dans quelques cas, il n'y a même pas de garderie à proximité. Il faut mentionner également que ce n'est pas les parents qui



choisissent lorsque leurs enfants iront à la garderie; ils doivent être sur la liste d'attente qui est souvent complète. Le temps d'attente, variant d'une institution à l'autre, peut s'étirer jusqu'à deux ans.

Peu de places à temps partiel sont offertes, ce qui oblige les parents à mener leurs enfants à la garderie tous les jours de la semaine, même lorsqu'ils préféreraient le contraire, par exemple lors d'une journée sans

Être parent tout en étant aux études demande des mesures spécifiques pour favoriser cette conciliation. Nous devons exiger du gouvernement qu'il s'engage à soutenir les parents dans leurs projets tout en valorisant la famille étudiante.

Il ne convient pas uniquement d'instaurer la gratuité scolaire. Nous exigeons aussi une éducation de qualité.

Bien souvent, les élites néolibérales taxent ce projet d'utopie en criant que nous n'en avons pas les moyens : « un esprit de lucidité et de responsabilité mènera à l'abandon du gel des droits de scolarité »¹. Rien n'est plus faux. La gratuité scolaire est une réalité dans plusieurs endroits à travers le monde. Il suffit de comparer notre fiscalité à celle de pays analogues (Suède, Danemark, etc.) bénéficiant de la gratuité scolaire pour réaliser que ce n'est pas un rêve; il ne suffit que d'une brève analyse fiscale pour nous convaincre que c'est tout aussi possible ici. Le sous-financement de l'éducation post-secondaire dure depuis trop longtemps. Nous ne devons plus accepter les mensonges que nous servent les politiciens et les élites économiques. Nous devons bâtir un rapport de force. La gratuité scolaire sera le fruit de notre mobilisation. Comment peut-on accepter que plusieurs personnes voient leur droit à l'éducation berné alors que des choix politiques simples nous permettraient de garantir la gratuité pour toutes et tous?

Depuis 1990, les profits des entreprises ont plus que triplé. L'imposition équitable et légitime de ces hausses de profits permettrait d'aller chercher une part substantielle de financement public. Mais les entreprises, par les allègements et les paradis fiscaux, se dérobent à l'impôt. Par exemple, en 2004, 4 191 grandes entreprises ont payé un taux d'imposition de 1,7 % alors que leur taux



régulier oscille entre 8,9 % et 16,25 %². Le gouvernement n'hésite pas à dépenser 5 milliards de dollars en aide aux entreprises déjà prospères qui n'en ont pas besoin. C'est en s'attaquant à l'évasion fiscale croissante depuis 1990 que nous nous donnerons les moyens d'ériger une société où la solidarité sociale ne sera plus un luxe.

Le discours dominant nous écrase, nous rend apathique. Sortons de cette logique de soumission aux impératifs marchands. L'éducation ne doit pas être un tremplin vers une cadence métro-boulot-dodo. Elle doit être à la base de la formation citoyenne, menant à une participation critique dans la société comme le recommandait le Rapport Parent³. Dans ce contexte, nous devons remettre de l'avant plus que jamais cette revendication historique et retrouver la volonté du mouvement étudiant combatif.

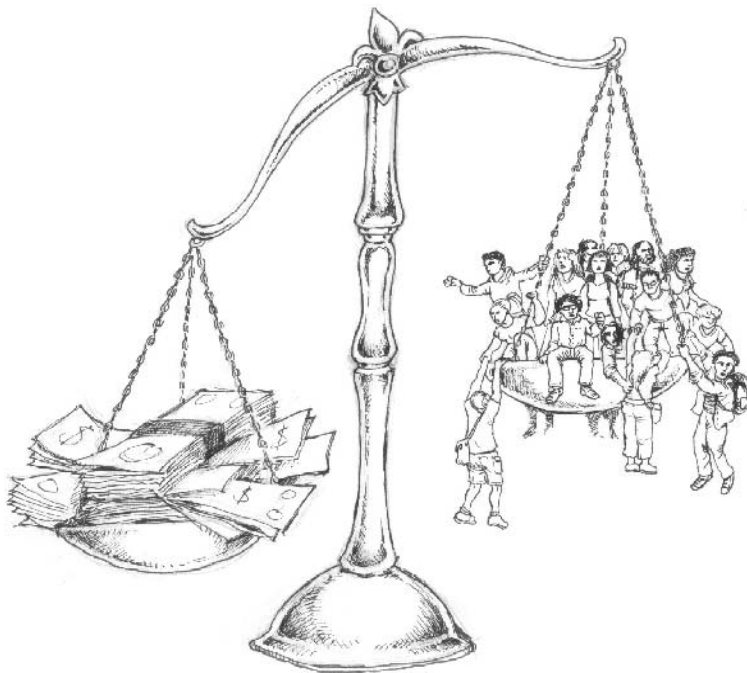
1. Manifeste pour un Québec lucide, p. 8.
2. LAUZON, Léo-Paul, Comment assurer la gratuité scolaire à l'université, sans se fatiguer (<http://www.lautjournal.info/default.asp?manchette=144>)
3. Rapport déposé en 1964, ayant mené à la création des

POUR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, LIBRE DE L'INTERVENTION DU PRIVÉ!

4

Il est également primordial qu'un réinvestissement massif serve à financer une amélioration de la qualité des ressources et services en éducation. Victimes du sous-financement chronique, ceux-ci sont dans un état hautement précaire. Voilà pourquoi il est primordial d'exiger un réinvestissement immédiat dans l'amélioration de ces ressources.

En raison de ce sous-financement, les collèges et universités doivent se tourner vers d'autres sources pour pallier au manque de financement public. Ainsi, les administrations se tournent de plus en plus vers du financement privé. Les exemples ne manquent pas : multiplication des contrats d'exclusivité garantissant aux multinationales le monopole de secteurs comme les cafétérias ou la vente de boissons gazeuses, envahissement de notre espace éducatif par des publicités croissantes, recherche universitaire de plus en plus financée par l'entreprise privée ou par des partenariats public-privé, programmes scolaires modifiés pour se soumettre aux diktats de l'entreprise privée, etc.



« Lorsqu'une entreprise privée s'intègre au système d'éducation, c'est avant tout pour le bénéfice de ses actionnaires et non pour assurer la qualité de notre éducation »

Bien loin d'être une façon d'améliorer nos ressources et services, l'intrusion de l'entreprise privée dans le champ éducatif constitue plutôt une nuisance à ceux-ci. Lorsqu'une entreprise privée s'intègre au système d'éducation, c'est avant tout pour le bénéfice de ses actionnaires, pas pour assurer la qualité de notre éducation. À titre d'exemple, certains programmes d'études sont maintenant contrôlés directement par les entreprises privées et nous forment à travailler uniquement pour l'entreprise qui subventionne notre programme. Cela nous enchaîne à devoir vendre notre force de travail éternellement à la même compagnie.

La recherche financée par les entreprises privées est destinée avant tout à défendre leurs intérêts avant de créer du savoir. Cette vision étroite et clientéliste transforme le système d'éducation en une sorte de système d'endoctrinement au service d'intérêts privés. Un réinvestissement public est plus que nécessaire pour freiner cet envahissement barbare du privé à l'intérieur de nos cahiers.

En exigeant un réinvestissement public mettant fin à l'influence du privé sur nos campus, nous nous attaquons à une tendance globale de l'idéologie néolibérale : celle de transformer en marchandise l'ensemble des biens publics. Cette logique est d'autant plus perceptible en éducation depuis la signature de l'ALÉNA¹ en 1992. Cette année-là, le FMI² proposait au Canada un plan d'ajustement structurel comportant entre autres une incitation à la réduction de l'investissement dans le secteur public et à la privatisation. En coupant systématiquement dans les budgets voués à l'éducation, les gouvernements néolibéraux placent les institutions au pied du mur afin que celles-ci se retrouvent dans l'obligation de recourir au privé comme nous l'avons énoncé plus haut.

Lorsque ce n'est pas la qualité des services dispensés par les établissements d'enseignement qui se dégradent (coupures dans les bibliothèques, augmentation du ratio professeur-e-s/étudiants et étudiantes), c'est notre porte-monnaie qui en écope. C'est ainsi que, via l'augmentation des frais afférents, un dégel inavoué des frais de scolarité s'opère jusqu'à ce que le coup final soit donné et que nos

5



écoles soient entièrement administrées par des intérêts privés. Nous sommes pernicieusement endoctriné-e-s à la logique d'utilisateur-payeur. Voilà pourquoi il nous faut combattre cette logique immédiatement et exiger une amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé.

1. Accord de Libre-Échange Nord-Américain.
2. Fonds Monétaire International.